



"Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu" Bertolt Brecht

Compte rendu de la Formation Spécialisée (FS) du 29 novembre 2023

Étaient présents :

Pour l'administration :

Yannick Girault : président
Francine Baptiste : DRH
Laurence Pérot ;
Stéphanie Augé ;
Stéphanie Daniel ;
Estelle Ranvier (en visio)
Frédéric Le Guillou, secrétaire administratif
Pierre Andrieux, Assistant de prévention;
Emeline Brissaud, Assistante de prévention,

Amaury Grimoin, conseiller de prévention ;
Catherine Camus, assistante sociale ;
Anne-Marie Delorme, assistante sociale
Philippe Jouffret ;
Isabelle Giraud le Pottier ;
Patricia Desaye ;
Jean-Philippe Lacou ;
Céline Cartier ;
Jean-Jacques Villette

Pour les représentants des personnels :

Frédérique Fournioux _ tit. CGT
Cyril Faure _ tit. CGT
Guillaume Champion _ tit. CGT
Jean-Paul Bayart _ tit. Solidaires
Christophe Raimbeaux _ tit. Solidaires
Véronique Jean (en visio) _ tit. Solidaires

Eric Delettre _ tit. CFDT-CFTC
François Ducaté _ tit. CFDT-CFTC
Benjamin Mérieau _ suppl. CGT
Nicole Malody _ suppl. CGT
Marc Daval _ suppl. Solidaires

La séance, initialement prévue pour 9h30 a débuté avec près de 30 minutes de retard. La présidence de séance a d'abord été assurée par Laurence Pérot, puis par Yannick Girault à son arrivée après la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales.

Liminaire CGT FiP

Liminaire Solidaires FiP

Liminaire CFDT

Réponse du président

Les différents points ont été abordés dans les sujets à l'ordre du jour

1. Élections du secrétaire de la FS

Solidaires demande un vote pour cette session, une fois le règlement intérieur adopté on votera le secrétaire pour ce mandat.

Les OS adoptent cette position.

Cyril Faure se porte candidat et est désigné secrétaire de cette séance.

2. Validation des PV des séances plénières du 30 mars et du 21 juin 2023 ;

Adoption des PV à l'unanimité.

3. Examen du règlement intérieur du CSAL

La CGT a soulevé dans sa liminaire le manque de PV pour la FS de septembre 2023.

Il semblerait qu'il y ait eu une confusion entre la rédaction d'un PV et celle d'un relevé de décisions. Les deux étant prévus dans les textes (article 39 du règlement intérieur) qui nous sera présenté ultérieurement.

La DRH, Francine Baptiste indique qu'une circulaire sera publiée par le bureau du dialogue social en 2024. Elle revient sur les ASA 95 et indique que la dotation pour l'ENFiP sera de 146,5 jours.

Elle précise qu'il y a possibilité de convoquer les suppléants en tant qu'expert au CSAL, afin que les frais de déplacements soient pris en charge par administration.

Les fiches de signalement seront transmises aux représentants du personnel. La circulaire précisera les modalités de transmission de ces dernières.

La DRH demande aux OS de formuler leurs remarques par écrit sur le projet de RI, ce dernier sera finalement reposé au vote lors d'un CSAL en 2024.

4. Aménagements horaires accordés aux femmes enceintes en formation initiale au sein des établissements de l'ENFiP.

Dans le cadre du plan égalité femme/homme, il convient de mettre en place un aménagement horaire pour les stagiaires enceintes.

Les OS reviennent sur la distinction dans la note entre les stagiaires qui seraient plus ou moins à l'aise avec la scolarité. Pour les OS, cette distinction ne doit pas se faire.

La CGT fait remarquer que solliciter l'avis du médecin sur cette question tend à faire penser que la grossesse est une maladie.

Plus globalement, **la CGT demande que la question des grossesses pour les stagiaires fasse l'objet d'une réflexion plus globale.**

En effet, compte tenu du décret actuel et du fait que le délai de congé maternité est de 2 mois minimum, certaines stagiaires ne peuvent pas valider leur scolarité si elles la débutent en étant enceinte. Pour la CGT ceci constitue une rupture d'égalité qui malheureusement se rencontre fréquemment dans les établissements de FI. La CGT défend actuellement un dossier sur ce sujet dans lequel la défenseure des droits a été saisie.

La CGT a proposé de prendre des dispositions qui seraient retranscrites dans le décret afin qu'en 2023 on ne puisse plus dire qu'une grossesse constitue un frein dans la carrière d'une agente des finances publiques.

En effet, en cas de report de scolarité, la titularisation est de fait reportée d'un an.

5. Réaménagement physique des équipes du Pôle formation – DOF 1 et DOF2 – DONP

L'administration présente le réaménagement des locaux de la DOF et DONP.

Le président indique que les discours actuels tendent à faire diminuer drastiquement le nombre de m² par agent. Il faut rationaliser.

La CGT fait remarquer que les établissements de formation accueillent des stagiaires. La rationalisation sera calculée en rapportant le nombre de m² par agent ? Pour l'école, de quels agents parle-t-on ?

La CGT intervient sur les travaux à Clermont-Ferrand.

Les travaux de désamiantage du 1^{er} sous-sol, devait conduire à réaménager l'espace pour en faire un espace libre. Cette question avait même été abordée lors de la plénière clermontoise du 7 juillet. Désormais, on sait que 3 salles de cours vont y être implantées pour accueillir plus de stagiaires l'an prochain.

La CGT pose plusieurs questions :

- A-t-on obtenu l'avis de la commission de sécurité (*La capacité d'accueil de l'établissement clermontois est pour le moment plafonnée à 1000*) ?

Le président indique que les démarches sont en cours. Il insiste sur le fait que l'établissement clermontois n'accueillera pas plus de stagiaires si la capacité au-delà de 1000 n'est pas donnée, « c'est ma responsabilité pénale qui est engagée »

- Il avait été envisagé une salle de convivialité au -1, l'établissement clermontois en étant dépourvu.

Le président indique qu'il faut étudier à Clermont l'utilisation à bon escient des bureaux vides au 4^{ème} étage.

Lors du CSAL (qui s'est tenu le lendemain), il précisera que la salle des profs ne peut être considérée comme un lieu de convivialité pour tous. Il faut voir si au 1^{er} sous-sol il peut y être fait un espace de convivialité.

6. Propositions de dépenses

Lors du groupe de travail, des dépenses ont été actées pour l'ensemble des établissements. **La CGT a voulu l'installation de fontaines à eau accessibles aux stagiaires dans chaque établissement.** Le GT a décidé de procéder à des locations. Des fontaines à eau seront installées / ajoutées dans chaque établissement géré par l'ENFiP (hors bâtiments gérés par les DR/DDFiP et le secrétariat général).

Amaury Grimoin, conseiller de prévention de l'ENFiP, présente les dépenses passées au cours de cette année.

Il reste 13 300 € à engager d'ici début décembre.

Proposition de généraliser l'achat de fauteuils ergonomiques pour l'ensemble des établissements. Proposition acceptée par l'ensemble des représentants.

La silent box achetée pour Noisiel sera finalement installée au siège et ce en raison des problèmes de réseau à Noisiel. Une étude est en cours pour comprendre la dégradation des réseaux sur cet établissement. Une amélioration est attendue avec le déploiement futur de la TOIP (Telephony over IP ou téléphonie sur IP).

Dans sa liminaire, **la CGT a demandé la possibilité de suivre des stages de sauveteur secouriste en santé mentale.**

La CGT revient sur la volonté de former les agents en **formation initiale aux gestes des premiers secours** conformément à la circulaire de 2018. Cette demande avait été formulée lors de [la première formation spécialisée](#) de notre instance.

Stéphanie Daniel, responsable de la DOF, indique que cette décision doit être prise au niveau fonction publique et pas au niveau de l'ENFiP.

Le président pense que la volonté politique de 2018 est passée à autre chose.

La CGT demande que les stagiaires devant suivre le recyclage¹ du SST soient recensés afin de leur proposer la formation pendant leur scolarité. Concernant la formation initiale ISST, l'ENFiP doit la proposer aux stagiaires sur la base du volontariat

Philippe Jouffret, directeur de l'établissement de Clermont-Fd, dit que ça pose un problème de temps.

Céline Cartier, directrice de l'établissement de Noisiel, indique que sur la semaine de l'oral individuel, on pourrait dégager du temps sans que ça pénalise les cours. Cela demanderait juste un peu plus d'organisation.

Le président demande un recensement des stagiaires déjà formés et ayant besoin de procéder au recyclage.

7. Point sur les fiches d'aménagement de poste

Francine Baptiste fait le point sur les stagiaires en situation de handicap.

FB : on fait appel au bureau CVT (handicap), on peut demander des financements au FIPHFP², mais c'est très compliqué, notamment dans la prise en charge des handicaps mentaux.

8. Accidents de service

Deux accidents de service sur Lyon ont été signalés

9. Accompagnement et suivi des stagiaires en situation de handicap

La CGT a demandé que ce point soit mis à l'ordre du jour (voir notre déclaration liminaire).

¹ Le recyclage pour sauveteur secouriste du travail consiste à actualiser les compétences du SST tous les 2 ans. Au delà de ce délai, la certification SST n'est plus valable.

² Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

La CGT présente la situation :

L'ENFiP accueille chaque année des stagiaires en situation de handicap. Parmi les personnes ne validant pas leur scolarité figurent des stagiaires en situation de handicap de façon disproportionnée. L'ENFiP est en partie responsable et la situation s'est empirée avec la digitalisation.

Quelques exemples :

Un stagiaire non voyant ne dispose d'aucun logiciel pour lire des images (Jaws lit du texte principalement). Or, bon nombre de nos séances sont illustrées d'images très importantes à la compréhension. Ceci est également vrai pour les tests dans lesquels les stagiaires doivent déplacer des vignettes images dans Moodle. Pour les non-voyants, c'est mission impossible. La digitalisation a accentué ce problème.

Pour les stagiaires sourds et malentendants, la CGT fait remarquer que l'ENFiP pourrait se doter de matériel permettant la retranscription instantanée des propos de l'enseignant.e. Ceci permettrait au collègue de faire son cours dans des conditions normales. Autre problème, nos pare-feux informatiques bloquent la connexion via Bluetooth des appareils auditifs, il faut trouver une solution. Les cours digitalisés sont sonorisés. Les sous-titrages des films et capsules ne respectent pas tous le RGAA³.

Enfin, la CGT revient sur la prise en charge d'un handicap mental, elle interroge le président sur l'UC comportement (de participation) quand le handicap justement porte notamment sur des difficultés relationnelles ?

La CGT demande :

- **une formation pour les collègues afin de mieux appréhender la prise en charge des handicaps les plus courants ;**
- **l'acquisition de logiciel de transcription instantanée ;**
- **l'audit de nos cours par la mission handicap du ministère avec le soutien financier du FIPHFP.**

Le président se dit sensible au référentiel général d'amélioration de l'accessibilité. Il a des choses à améliorer.

Le président indique qu'il serait peut-être possible lors de la plénière 2024 de dispenser une formation ou d'organiser quelque chose sur ce sujet.

La CGT renouvelle sa demande de formation / sensibilisation des personnels pour l'accueil des personnes en situation de handicap, notamment pour les handicaps mentaux.

10. Questions diverses.

10.1 . Absence de fiche de signalement

Pas de fiche de signalement rédigée depuis la dernière FS

10.2 . Sécurisation des locaux

Le parking de Nevers présente une faille de sécurité. Nous avons réussi à sécuriser l'accueil piéton, il est étrange de ne pas avoir pu sécuriser l'accès voiture. Si pour certains le risque

3 référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

d'attentat est farfelu, il n'en demeure pas moins qu'il existe. Jean-Jacques Villette, directeur du CFP, indique que cette question sera posée lors du prochain conseil d'établissement. Il précise que mettre un digicode serait possible mais compliqué, car comment donner les codes aux stagiaires. L'application [Sem@for](#) ne le permet pas

Le président indique que la sécurisation des locaux gérés par l'ENFiP se poursuit.

10.3 . Point sur l'audit RPS

Le COPIL de l'audit se tiendra le 5 décembre. La CGT fait remarquer quelques anomalies dans l'estampillage par métiers des collègues. Certains RP n'étaient pas identifiés comme tels.

10.4 . Retour sur expertise du FipLab de Noisiel

L'ISST a rendu son rapport. Des résultats de l'analyse de l'air ont été réalisés. Nous sommes dans l'attente des résultats.

10.5 . Sécurisation exercice attentat

Les exercices attentats vont avoir lieu dans les établissements. Une attention particulière sera portée pour éviter tout vent de panique ... même si c'est l'objet même de l'exercice

10.6 . Volume de recrutement en 2024/25 (CFDT)

On sera aux alentours des 5500 / 5600 stagiaires toutes catégories confondues

10.7 . Calendrier dates FS

7 février 2024, 4 avril 2024 et 26/06/2024.

La CGT fait remarquer que le calendrier doit être établi en lien avec le secrétaire de la FS.

La directrice des ressources humaines ne veut pas systématiquement regrouper, sur la même semaine, les réunions FS et CSAL, ça fait trop de travail pour l'équipe du pôle pilotage et ressources.

La CGT fait remarquer que regrouper les réunions permet aux représentants du personnel exerçant en province de ne venir à Paris qu'une fois pour deux réunions. On économise sur les frais et les temps de trajet ; le bilan carbone est meilleur et la fatigue est moindre.

Lors des réunions préalables à la mise en place des nouvelles instances, la CGT avait demandé la mise en place de FS locales (dites FS de sites), comme cela était prévu pour d'autres directions. Cela aurait permis d'avoir des réunions proches de nos établissements, en prenant en compte les spécificités territoriales de l'ENFiP. Cette demande n'a pas été soutenue par la direction, et cela fait peser la charge des déplacements sur les représentants du personnel, qui ont par ailleurs leur travail habituel, comme tout agent, à effectuer.

De plus, si les réunions en visio permettent d'éviter les déplacements, ce mode de fonctionnement est un frein significatif à l'expression des personnes qui sont à distance, et les moyens techniques ne sont pas à la hauteur.

Le président indique que le secrétariat général a confirmé qu'il n'y aurait pas d'emplois dédiés supplémentaires.

Le président propose de délocaliser nos réunions de juin en province. Il attend la candidature d'un directeur d'établissement.

La CGT mise sur Toulouse

Le président a levé la séance à 16h45.